

Conseil municipal

Séance : L'an deux mille vingt-cinq le 25 février, les membres du Conseil municipal de la Commune de Romeyer se sont réunis à la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Anne- Line GUIRONNET le 2 janvier 2025 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des Collectivités territoriales.

Heure du début de la séance : 18 h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS : Anne-Line GUIRONNET, Alain BUSSO, Jean- Pierre FIALOUX, Aurélie PHYTOUD LIOTARD Daniel, Pierric TABOURET, Bertrand CHAUCHOT, Martine GORLITZER.

ÉTAIENT ABSENTS : Pascal BRUYERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Aurélie PHYTOUD.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

- **Demande de subvention 2025**
Association mémoires de la drome
Subvention/cotisation demandée 50€

VOTE à l'unanimité

- **Délibération à prendre pour cession de terrain (34m2) à Mr CHETOUTAUD**
Terrain situé aux Planeaux pour régularisation du cadastre, la Mairie cède 34m2 à Mr CHETOUTAUD

8 POUR 1 ABSTENTION

- **Délibération à prendre loi APER**
2eme délibération : arrêt faisant le bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables
Aucune remarque n'a été faite. Aucun usager ne s'est manifesté

VOTE à l'unanimité

- **Délibération à prendre sur rapport annuel « eau et assainissement »**, sur le prix et la qualité
le rapport annuel à été transmis, exercice 2023
Pas d'anomalie constatée
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public eau potable 2023
Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2023

VOTE à l'unanimité

- Suite à l'entretien annuel de Cyril ROBIDOU, l'employé municipal, ce dernier demande :
 - o Une formation sur la taille des arbres fruitiers : Formation non retenue, jugée non pertinente par le conseil municipal
 - o Une formation sur la taille des arbustes/Haies rosiers
 - o Un besoin de formation en « petits travaux en général » semble plus appropriée
 - o Suppression du tableau d'affichage des Liotards
 - o De travailler 3 jours consécutifs (mardi, mercredi et jeudi) : refusé par le conseil car absence trop longue en cas de problème.

- **Questions diverses :**

Débat PADD (projet d'aménagement et de développement durables) :

Chaque commune doit débattre sur le PADD et envoyer leurs commentaires à la CCD

Réunion préparatoire faite le 05/02/2025

Discussion et validation des commentaires

VOTE à l'unanimité

Remise en place de la journée citoyenne

Qui aura lieu le Samedi 05 juillet 2025

Remerciement de Mr DARAGON Nicolas, Président de l'AMF26 pour le don accordé à Mayotte

Avancement projet « mémoires de Romeyer »

Après-midi travail fait le 21/12/2024 projet impression recueil de la journée sous forme de livret. Coût impression devis Heraldie 101.04 TTC

Remise à chaque participant + exemplaire à la Mairie

VOTE à l'unanimité

Projet de projection film privé (famille ALGOUD) sur Romeyer le samedi 20/09/2025

-Règlement des factures d'eau

Voir la mise en place d'une procédure pour non règlement de la facture d'eau avec le service de gestion comptable de Crest :

(Possibilité de réduire le débit d'eau des usagers concernés)

- **Travaux des Planeaux**

Ouverture des plis de l'appel d'offre fait, peu d'entreprises se sont positionnées

3 entreprises : LIOTARD – SCR- E26

Synthèse des devis faites par le cabinet BEAUR :

- L'**entreprise LIOTARD** = lot n°1 propose un devis à 96 252,32€ HT noté à 88.00 % lot n°2 propose un devis à 133279,68 € HT noté à 89.00%
- L'**entreprise SCR** = lot n° 1 non répondu, lot n°2 propose un devis à 135 251,32 € HT noté à 74,27%
- L'**entreprise E26** = lot n° 1 non répondu, lot n°2 propose un devis à 142 077,38 € HT noté à 69.90%

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité l'offre de l'entreprise LIOTARD

FIN DE SEANCE A 20H30

